

PROCÈS-VERBAL D'UNE SESSION RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY TENUE À NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE LE MARDI 8 JUILLET 2008 À 16H30 À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MAIRES SUIVANTS :

MESDAMES

- FRANÇOISE AUCLAIR, municipalité de Lac-Frontière
- LAURENCE HALLÉ, municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
- THÉRÈSE MERCIER, municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton

MESSIEURS

- ROSARIO BOSSÉ, municipalité de Berthier-sur-Mer
- JEAN-GUY DESROSIERS, Ville de Montmagny
- CARL DUBÉ, municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
- PIERRE MARCHAND, représentant de la municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- PIERRE FORTIN, représentant de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace
- PIERRE THIBAUDEAU, municipalité de Saint-Fabien-de-Panet
- LOUIS LACHANCE, municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard
- NORBERT MORIN, municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- JACQUES ANDRÉ ROY, municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues
- ÉMILE TANGUAY, municipalité de Saint-Paul-de-Montminy

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MARCEL CATELLIER, PRÉFET DE LA MRC DE MONTMAGNY

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Monsieur Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement et Madame Julie Roy, chargée de projets municipaux et responsable des dossiers légaux.

EST ABSENT : RÉAL BOLDUC, municipalité de Saint-Just-de-Bretenières

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le préfet constate le quorum et déclare la session ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé par le directeur général adjoint;

2008-07-01

IL EST PROPOSÉ PAR : M. JEAN-GUY DESROSIERS
APPUYÉ PAR : M. PIERRE MARCHAND

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le projet d'ordre du jour pour la session du 8 juillet 2008 soit adopté avec Varia ouvert.

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour avec Varia ouvert
3. Adoption du procès-verbal
 - 3.1 Session du 10 juin 2008
4. RENCONTRE
 - 4.1 Rencontre avec M. Mario Dallaire, président de la Chambre de commerce
 - 4.2 Rencontre avec M. Réal Gauvin, Fondation Jeunesse de la Côte-du-Sud
5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES
 - 5.1 Locaux – État du dossier
 - 5.2 CLD – Protocole d'entente
 - 5.3 CLD – Gala Prestige Desjardins – 15 novembre 2008
 - 5.4 Évaluation – Dépôt des rôles – Demande de report au 1^{er} novembre 2008
 - 5.5 Ressources humaines

- 5.6 États financiers
- 5.7 Postes Canada
- 5.8 Projet d'informatisation des croquis
- 6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 6.1 Modifications aux règlements d'urbanisme
 - 6.1.1 Montmagny - Agrandissement des zones CcM-16 et CbM-29 à même la zone Rb-95
 - 6.1.2 Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud - Modifications aux zones Ib-1, Ibm-2 et RcM-5 et création de la zone RcM-9
 - 6.1.3 Notre-Dame-du-Rosaire
 - 6.2 Représentant - Cobavers
 - 6.3 Commission scolaire de la Côte-du-Sud
 - 6.3.1 Suivi des rencontres MRC/CSCS
 - 6.3.2 Lettre MAMR - Rôle d'évaluation foncière/Commission scolaire de la Côte-du-Sud
 - 6.4 Deuxième appel d'offres pour le parc éolien
 - 6.5 Caractérisation des communautés locales Chaudière-Appalaches
 - 6.6 Fortissimus
 - 6.7 Parc régional des Appalaches - Prix « Sentiers-Québec »
 - 6.8 Téléphonie cellulaire - État de situation
 - 6.9 Service 211
- 7. CORRESPONDANCE
 - 7.1 Livre vert – CGFA
 - 7.2 Tarification MDDEP – Résolution d'appui
 - 7.3 Tournoi de golf - Caisse populaire Desjardins de Montmagny
 - 7.4 Tournoi de golf - MRC-CLD-CJE des Etchemins
- 8. FINANCES
 - 8.1 Comptes de juin 2008
 - 8.2 État des revenus et dépenses au 4 juillet 2008
- 9. RAPPORT DES COMITÉS
- 10. VARIA OUVERT
 - 10.1 Carrefour Jeunesse Emploi
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉ

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
3.1 SESSION DU 10 JUIN 2008**

2008-07-02

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR : MME FRANÇOISE AUCLAIR

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la session du 10 juin 2008 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

**4. RENCONTRE
4.1 RENCONTRE AVEC M. MARIO DALLAIRE, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE**

La MRC reçoit M. Mario Dallaire, président de la Chambre de commerce de la MRC de Montmagny.

4.2 RENCONTRE AVEC M. RÉAL GAUVIN, PRÉSIDENT DE LA FONDATION JEUNESSE DE LA CÔTE-DU-SUD

La MRC reçoit M. Réal Gauvin, président de la Fondation Jeunesse Côte-du-sud, suite à sa demande.

2008-07-03

IL EST PROPOSÉ PAR : M. JACQUES ANDRÉ ROY
APPUYÉ PAR: M. PIERRE THIBAudeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny désigne le préfet pour la représenter au souper-bénéfice de la Fondation Jeunesse de la Côte-du-Sud le 18 octobre prochain à 18h au Collège de Sainte-Anne-de-La-Pocatière.

D'ACHETER deux cartes au coût de 60 \$ chacune pour donner suite à la présente résolution.

DE verser 125 \$ à la Fondation Jeunesse de la Côte-du-Sud représentant le coût des prix remis au méritant de Montmagny.

ADOPTÉ

5. **ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES**

5.1 **LOCAUX - ÉTAT DU DOSSIER**

Le Comité des locaux a rencontré M. Andréas V. Kissal, vice-président senior de Active International, le mercredi 2 juillet dernier. Un suivi de cette rencontre est donné aux membres du conseil.

5.2 **CLD - PROTOCOLE D'ENTENTE**

2008-07-04

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE FORTIN
APPUYÉ PAR: MME THÉRÈSE MERCIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'AUTORISER le préfet et le directeur général adjoint à signer le protocole d'entente d'une durée de quatre ans, renouvelable par tacite reconduction après cette période d'année en année et ayant pour objet de définir le rôle et les responsabilités confiés à la MRC en matière de développement local ainsi que les conditions de leur exercice et le financement s'y rattachant.

ADOPTÉ

5.3 **CLD - GALA PRESTIGE DESJARDINS - 15 NOVEMBRE 2008**

2008-07-05

IL EST PROPOSÉ PAR : M. JEAN-GUY DESROSIERS
APPUYÉ PAR: M. PIERRE THIBAudeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ACCEPTER la proposition du CLD de la MRC de Montmagny en commanditant pour un montant de 1 200 \$ le souper du Gala Prestige ayant pour thème « Pour une région prospère – Oser... et se distinguer », lequel aura lieu le 15 novembre prochain à l'École secondaire Louis-Jacques-Casault.

ADOPTÉ

5.4 **ÉVALUATION - DÉPÔT DES RÔLES - DEMANDE DE REPORT AU 1^{ER} NOVEMBRE 2008**

- **CONSIDÉRANT** qu'un contrat pour des services professionnels en évaluation foncière a été octroyé à Servitech le 1^{er} avril 2008 et que sept municipalités sont en processus de dépôt de rôle, soit les municipalités

de Saint-Just-de-Bretenières, Saint-Fabien-de-Panet, Saint-Paul-de-Montminy, Sainte-Apolline-de-Patton, Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, Notre-Dame-du-Rosaire et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud;

- **CONSIDÉRANT** que l'octroi du contrat au 1^{er} avril 2008 représente une date tardive pour débiter les analyses;
- **CONSIDÉRANT** qu'au cours de l'année, la MRC de Montmagny a dû renouveler son équipe d'inspecteurs/techniciens et que l'embauche de deux nouveaux inspecteurs a retardé le programme de visites en maintien d'inventaire;
- **CONSIDÉRANT** qu'en raison de ces faits, il est impossible de déposer pour le 15 septembre 2008 les rôles des municipalités mentionnées ci-haut;

EN CONSÉQUENCE,

2008-07-06

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE MARCHAND

APPUYÉ PAR: M. ROSARIO BOSSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE demander au MAMR conformément à l'article 71 de la *Loi sur la fiscalité municipale* de reporter le dépôt des rôles des municipalités de Saint-Just-de-Bretenières, Saint-Fabien-de-Panet, Saint-Paul-de-Montminy, Sainte-Apolline-de-Patton, Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, Notre-Dame-du-Rosaire et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud au 1^{er} novembre 2008.

DE transmettre la présente résolution à Mme Nathalie Normandeau, Ministre des Affaires municipales, à la direction de l'évaluation foncière du MAMR et à M. Stéphane Roy, évaluateur signataire pour la MRC de Montmagny.

ADOPTÉ

5.5 RESSOURCES HUMAINES

2008-07-07

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

APPUYÉ PAR: M. LOUIS LACHANCE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE PROLONGER la période de probation de Mme Josie Talbot-Lachance jusqu'à la séance de septembre.

ADOPTÉ

5.6 ÉTATS FINANCIERS

M. Richard Villeneuve, de la direction du financement municipal au MAMR, nous mentionne que malgré les contestations émises par le milieu municipal, seulement treize municipalités ou MRC ont produits des états financiers avec une note à l'effet que ceux-ci ne donnaient pas une image fidèle de la situation financière.

Pour cette année, la direction du financement municipal n'exigera pas de faire la consolidation demandée, mais pour régulariser la situation, elle demande à la MRC de Montmagny de transmettre les états financiers vérifiés du CLD et une résolution par laquelle elle s'engage pour l'an prochain à consolider les organismes sous son contrôle comme le requiert les normes comptables en vigueur.

2008-07-08

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE FORTIN

APPUYÉ PAR: M. NORBERT MORIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE s'engager à dresser les prochains états financiers selon les principes comptables généralement reconnus et, plus précisément, à consolider le CLD à même l'état financier de la MRC de Montmagny pour les exercices financiers à venir.

DE corriger la situation cette année en transmettant les états financiers vérifiés du CLD de la MRC de Montmagny à la direction du financement municipal, le tout tel que convenu avec M. Richard Villeneuve.

DE ne prendre acte de l'engagement du MAMR qu'une fois la présente résolution et les états financiers vérifiés du CLD pour l'année 2007 transmis. Cette situation ne cause aucun préjudice à la MRC dans ses différentes demandes d'approbation au MAMR pour l'année 2008.

ADOPTÉ

5.7 POSTES CANADA

On nous informe que Postes Canada commencerait des démarches pour déréglementer le service postal. Une déréglementation pour un service public comme celui de Postes Canada se fait souvent au détriment des milieux moins densément peuplés. Nous avons contacté la FQM pour obtenir plus de précisions à ce sujet, mais la personne qui s'occupe de ce dossier est actuellement en vacances. Nous la contacterons à son retour et un suivi sera donné à la séance de septembre.

- ATTENDU que l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);
- ATTENDU que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population et ce, dans toutes les régions du pays;
- ATTENDU que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

2008-07-09

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAUDEAU
APPUYÉ PAR: M. NORBERT MORIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE communiquer à la Société canadienne des postes et au gouvernement du Canada, la crainte de la MRC Montmagny de voir une dégradation du service postal en milieu rural s'il y a déréglementation dans le service postal au Canada;

DE demander aux organisations municipales (FQM, UMQ et FCM) de défendre les milieux ruraux en matière de service de proximité et de disponibilité de service en région dans le contexte du projet de déréglementation du service postal au Canada.

ADOPTÉ

5.8 PROJET D'INFORMATISATION DES CROQUIS

- CONSIDÉRANT que, pour une raison d'efficacité, les croquis manuels dans les dossiers d'évaluation devraient être informatisés;

- CONSIDÉRANT qu'on estime que 11 000 croquis doivent être informatisés et que 40 croquis par jour peuvent être effectués, 270 jours sont donc requis pour effectuer le travail.

2008-07-10

IL EST PROPOSÉ PAR : M. NORBERT MORIN
APPUYÉ PAR: M. JACQUES ANDRÉ ROY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny demande de bénéficier d'un programme pour subventionner à 75 % la ressource effectuant le travail d'informatisation des croquis.

QUE la MRC s'engage à payer 25 % du salaire de la ressource jusqu'à concurrence d'un montant de 5 000 \$.

D'AUTORISER la directrice des ressources financières et à l'administration, Mme Sylvie Couillard, à signer le protocole d'aide financière avec le ministère.

ADOPTÉ

6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

6.1 MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

- 6.1.1 MONTMAGNY - AGRANDISSEMENT DES ZONES CcM-15 ET CbM-29 À MÊME LA ZONE Rb-95

2008-07-11

IL EST PROPOSÉ PAR : M. JEAN-GUY DESROSIERS
APPUYÉ PAR: M. PIERRE FORTIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny autorise le directeur général adjoint à émettre un certificat de conformité relativement au projet de modification de la réglementation d'urbanisme de la Ville de Montmagny afin d'agrandir les zones CcM-16 et CbM-29 à même la zone Rb-95.

ADOPTÉ

- 6.1.2 SAINT-PIERRE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD - MODIFICATIONS AUX ZONES Ib-1, IbM-2 ET RcM-5 ET CRÉATION DE LA ZONE RcM-9

2008-07-12

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE MARCHAND
APPUYÉ PAR: M. JEAN-GUY DESROSIERS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny autorise le directeur général adjoint à émettre un certificat de conformité relativement au projet de modification de la réglementation d'urbanisme de la municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud afin de modifier les zones IbM-1, IbM-2 et RcM-5 et de créer de la zone RcM-9.

ADOPTÉ

- 6.1.3 NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE

2008-07-13

IL EST PROPOSÉ PAR : M. CARL DUBÉ
APPUYÉ PAR: MME FRANÇOISE AUCLAIR

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny autorise le directeur général adjoint à émettre un certificat de conformité relativement au projet de modification de la réglementation d'urbanisme de la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire afin de modifier des normes d'implantation de bâtiments accessoires et de patios ainsi que des normes de lotissement tel que prévu dans les règlements numéros 2008-03 et 2008-04.

ADOPTÉ

6.2 REPRÉSENTANT - COBAVERS

CONSIDÉRANT qu'il y aura des changements importants à venir dans la structure et les mandats des conseils de bassins versants.

2008-07-14

IL EST PROPOSÉ PAR : MME LAURENCE HALLÉ
APPUYÉ PAR: M. ROSARIO BOSSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny nomme M. Daniel Racine comme représentant de la MRC au sein du Conseil d'administration du COBAVERS afin de participer à la restructuration du conseil de bassin versant et à la mise en place d'un nouvel organisme de gestion des bassins versants présents sur le territoire de la MRC de Montmagny.

ADOPTÉ

6.3 COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

6.3.1 SUIVI DES RENCONTRES MRC/CSCS

En suivi aux discussions entre le coordonnateur à l'aménagement et le directeur général adjoint de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, il y aura des tournées de familiarisation du milieu du personnel des écoles de Montmagny-Sud. Ces tournées auront pour but de présenter les milieux de vie et mettre en valeur les ressources humaines et naturelles des secteurs afin de mieux intégrer le personnel enseignant à leur milieu de travail et ainsi espérer développer le sentiment d'appartenance des enseignants.

Deux directeurs d'école primaire (sud et centre) sont entrés en communication avec le directeur général adjoint et la tournée est prévue à la fin août. Si l'expérience est positive, ce genre de tournée pourrait être réalisée pour chacun des pôles de la MRC.

6.3.2 LETTRE MAMR - RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE/COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Les membres du conseil prennent connaissance de la lettre de la ministre.

6.4 DEUXIÈME APPEL D'OFFRES POUR LE PARC ÉOLIEN

Le mardi 8 juillet 2008, le directeur général adjoint, le préfet et le préfet adjoint ont rencontré deux entreprises offrant leurs services pour accompagner la MRC ou des municipalités dans le développement de parcs éoliens. Ces premières rencontres sont exploratoires et une réflexion devrait être faite sur l'opportunité d'aller plus loin dans un tel projet.

2008-07-15

IL EST PROPOSÉ PAR : M. NORBERT MORIN

APPUYÉ PAR: M. PIERRE MARCHAND

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny forme un comité de réflexion et de suivi formé du préfet, du préfet suppléant, du maire de Saint-Paul-de-Montminy et du directeur général adjoint afin d'évaluer l'intérêt pour la MRC de participer au deuxième appel d'offres pour l'implantation d'un parc éolien communautaire sur le territoire de la MRC de Montmagny.

ADOPTÉ

6.5 CARACTÉRISATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES CHAUDIÈRE-APPALACHES

La Direction de la santé publique et l'Agence de la santé et des services sociaux demandent à la MRC de participer à des rencontres de travail afin de réaliser un projet de caractérisation des communautés locales.

Le préfet ne pouvant être présent, le directeur général adjoint représentera la MRC à cette rencontre prévue le 10 juillet.

6.6 FORTISSIMUS

Le maire de Notre-Dame-du-Rosaire présente un bilan de l'événement Fortissimus qui a connu un succès le week-end dernier.

2008-07-16

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la MRC de Montmagny fasse part à la communauté de Notre-dame-du-Rosaire de toute son appréciation de l'événement Fortissimus; et

QUE la MRC de Montmagny félicite le Conseil municipal de Notre-Dame-du-Rosaire et le personnel de son organisation pour son implication dans la réalisation de l'événement qui a été un grand succès et qui a apporté une excellente visibilité et une notoriété à la région.

ADOPTÉ

6.7 PARC RÉGIONAL DES APPALACHES - PRIX « SENTIERS-QUÉBEC »

La Fédération québécoise de la marche, qui représente tous les groupes et individus pratiquant la randonnée pédestre au Québec attribue à chaque année, le prix « Sentiers-Québec » afin de reconnaître un individu ou un gestionnaire de sentiers qui s'est distingué dans le domaine de la randonnée pédestre.

Pour l'année 2007, la Fédération québécoise de la marche a attribué le prix « Sentiers-Québec » au Parc régional des Appalaches pour la qualité de ses sentiers et de ses infrastructures ainsi que pour ses services à la clientèle.

Cette nomination fait suite à une proposition de groupes de randonneurs qui ont évalués pendant près d'une semaine tout le réseau du parc et ce, sans informer le parc de son travail d'évaluation.

6.8 TÉLÉPHONIE CELLULAIRE - ÉTAT DE SITUATION

Mme Lise Roy, directrice adjointe au CLD, est entrée en communication avec les représentants de Sogetel afin de réaliser le projet de déploiement du

service de téléphonie cellulaire dans la partie sud du territoire. Une rencontre de travail est prévue dès le retour de vacances du représentant de Sogetel.

6.9 SERVICE 211

Suite à la réunion de juin, la CRÉ a communiqué avec la MRC pour connaître sa position sur ce dossier. On nous informe que le service 211 est en fonction depuis le 1^{er} mai dernier et sert à donner des références aux citoyens sur les organismes communautaires de leur milieu. Il semble qu'auparavant, ces renseignements étaient donnés par Centraide et des centres d'actions bénévoles. D'ailleurs, la coordonnatrice de ce projet est Mme Claude Vanasse du Centre d'actions bénévoles de Québec.

2008-07-17

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR: M. PIERRE MARCHAND

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny juge que le projet 211 ne constitue pas une priorité pour le milieu et même la région, considérant que le CLSC propose déjà un service de référence pour les personnes désirant être informées sur les services communautaires présents sur le territoire.

ADOPTÉ

7. CORRESPONDANCE

7.1 LIVRE VERT - CGFA

La CGFA demande aux intervenants qui auront à prendre des décisions suite à la révision du régime forestier de tenir compte de l'expertise et de l'importance économique pour notre milieu de l'entreprise que constitue la CGFA.

7.2 TARIFICATION MDDEP - RÉSOLUTION D'APPUI

- CONSIDÉRANT que le Conseil de la MRC de Montmagny a pris connaissance de l'arrêté ministériel concernant les frais exigibles en vertu de la Loi sur la Qualité de l'environnement;
- CONSIDÉRANT que ce document indique des frais très élevés pour l'obtention des différents certificats d'autorisation ou permis requis par la LQE;
- CONSIDÉRANT que de tels frais vont être refilés par les divers consultants aux municipalités et que ce sont les citoyens qui les paieront au bout du processus;
- CONSIDÉRANT que dans bien des cas, ces tarifs représentent une somme plus importante que les coûts estimés des travaux, notamment au niveau de la gestion des cours d'eau;
- CONSIDÉRANT que de tels coûts vont inciter les citoyens à contourner la loi et à mettre en péril tous les efforts effectués par les municipalités et MRC pour s'assurer du respect des politiques et des lois gouvernementales;
- CONSIDÉRANT que dans le cas des dossiers relatifs à la gestion de l'eau, les utilisateurs sont souvent des agriculteurs remboursés en partie pour les travaux par le gouvernement ou des municipalités subventionnées par le gouvernement fédéral ou provincial;

- CONSIDÉRANT que ces frais seront payés en partie par le gouvernement pour des fins gouvernementales, le conseil trouve cet échange d'argent indécent et inutile;

2008-07-18

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE FORTIN
 APPUYÉ PAR: M. ROSARIO BOSSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny demande au gouvernement d'abolir sa grille tarifaire afin d'éviter que les efforts réalisés par les MRC et les municipalités ne soient pas compromis par une hausse importante des coûts des travaux en raison des frais administratifs trop importants.

DE demander l'appui des députés locaux, de la FQM, de l'UMQ et des MRC du Québec dans cette demande.

ADOPTÉ

7.3 TOURNOI DE GOLF - CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE MONTMAGNY

2008-07-19

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
 APPUYÉ PAR: M. PIERRE MARCHAND

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE DÉSIGNER M. Catellier pour représenter la MRC de Montmagny au tournoi de golf de la Caisse populaire Desjardins de Montmagny le 20 août prochain.

ADOPTÉ

7.4 TOURNOI DE GOLF - MRC-CLD-CJE DES ETCEMINS

8. FINANCES

8.1 COMPTES DE JUIN 2008

2008-07-20

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
 APPUYÉ PAR : M. JACQUES ANDRÉ ROY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

N° chèque	Montant	Nom Du Fournisseur
M800400	942,31	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
M800401	942,31	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C800416	2975,08	Commission scolaire de la Côte-du-Sud
C800417	9729,44	IDC Informatique
C800418	20657,00	Jeanne Bernatchez et Pascal Montminy Inc.
C800419	10000,00	Marie-Paule Goupil et Multi-Projets RS
C800420	2658,00	Jacques Boulet et Boivin Construction
C800421	10000,00	Bruno Bélanger et Entr. J.-Yves Dionne
C800422	10000,00	Céline Bolduc et J.-Paul et Roger Bolduc
C800423	36590,38	Télus Québec
C800424	96,25	Roy, Jacques André

C800425	1294,03	Bureautique Côte-Sud Enr.
C800426	912,48	Desjardins Sécurité financière
C800427	64,48	À La Rive Inc.
C800428	5874,71	S S Q - Investissement et retraite
C800429	224,22	Fédération québécoise des municipalités
C800430	400,00	La Capitale - Gestion financière
C800431	459,90	Comm. adm. de régime de retraite et d'as
C800432	388,74	Journal l'Oie blanche
C800433	934,84	Bernier Imprimeurs Inc.
C800434	282,19	CLD de la MRC de Montmagny
C800435	60,70	Municipalité de Ste-Apolline-de-Patton
C800436	125,00	Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny
C800437	288,32	Lavery, De Billy Senc, Avocats
C800438	19050,00	Groupe Ultima Inc.
C800439	120,76	Fleuriste Beausite Enr.
C800440	20,00	Conseil de la Culture
C800441	1292,19	Télus Québec
C800442	1370,00	École nationale des pompiers Québec
C800443	309,75	Evolutra Corporation
C800444	440,21	Vitrierie L.C. Inc.
C800445	278,44	Les Services technologiques A.C. Inc.
C800446	48,03	Le Nettoyeur Magnymontois Inc.
C800447	1834,22	Educ Expert
C800448	345,78	Caron, Clément
C800449	423,28	Auvents Canadiens
C800450	366,84	Marc Royer, Architecte
C800451	3201,78	S S Q - Groupe Financier / Ass.-coll.
C800452	1185,19	Ass. gestionnaires financiers mun. du Qc
C800453	253,96	Sani-S.P.E.C. Inc.
C800454	282,19	9157-0390 Québec Inc.- Forfait Journault
M800455	387,94	Catellier, Marcel
M800456	630,00	Fortissimus 2008
C800457	276,94	Catellier, Marcel
C800458	198,00	Fonds de l'information foncière
C800459	3499,10	Commission scolaire de la Côte-du-Sud
C800460	1485,36	Bureautique Côte-Sud Enr.
C800461	60,07	À La Rive Inc.
C800462	118,49	Canadian Tire/Gestion P. Venne Inc.
C800463	2544,00	Municipalité de l'Isle-aux-Grues
C800464	423,28	Peuple Côte-Sud
C800465	12,00	Montmagny Air Service Inc.
C800466	46900,00	CLD de la MRC de Montmagny
C800467	18046,85	Municipalité de St-Just-de-Bretenières
C800468	3484,84	Municipalité de Lac-Frontière
C800469	2335,00	Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
C800470	6687,81	Municipalité de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
C800471	1499,75	Ville de Montmagny

C800472	57,10	Labrador Laurentienne Inc.
C800473	1111,82	Inspec-Sol Inc.
C800474	43,74	MRC de Bellechasse
C800475	43,45	L'Épi d'or - Boulangerie Pâtisserie
C800476	11422,30	Servitech Inc.
C800477	10272,09	Services sanitaires Roy
C800478	12,60	Aubé, Luca
C800479	7673,24	Électro Saguenay Ltée
C800480	3309,00	9172-7891 Québec Inc. (Richard Pelletier)
C800481	232,97	Citicorp finance vendeur Ltée
C800482	1410,94	IDC Informatique
C800483	521,48	Formaca
C800484	60,86	Langlois, Carbonneau (S.E.N.C.)
C800485	3873,87	U.S.D. Inc.
C800486	308,09	Caron, Clément
C800487	266,40	Jalbert, Jean-Luc
C800488	468,43	Salon Habitation-Rénovation-Horticulture
C800489	5000,00	Gaston Bernier & Contr. Langis Normand
C800490	1921,00	Eugène Picard & Boivin Construction
C800491	10000,00	Marcel Zacharie & Construction Rap Inc.
C800492	10000,00	Maurice Côté & Marcel Breton
C800493	6500,00	Jacques Blanchet et Gérald Blanchet
C800494	10000,00	Marielle St-Hilaire & Rén. André Bélanger
C800495	66,74	Labrecque, Nancy
C800496	92,12	Roy, Jacques-André
C800497	241,55	Bernier Imprimeurs Inc.
C800498	228,58	Groupe de géomatique Azimut Inc.
C800499	147,94	La petite caisse
C800500	178,34	Robert Corbin & Fils Inc.
C800501	24843,79	Télus Québec
C800502	47,53	Peintures récupérées du Québec
C800503	1020,00	École nationale des pompiers Québec
C800504	50,00	Conférence régionale des élus de Chaud.-App.
C800505	195,39	Caron, Clément
C800506	1523,24	Grenier, Benoît
C800507	3888,15	S S Q - Groupe financier / Ass.-coll.
C800508	7849,00	Pauline Montminy et J.-Paul
C800509	4100,00	Marie-Claire Chouinard et
C800510	10000,00	Jacques Morin et Contr. Langis Normand
I800511	7018,38	Ministre du Revenu du Québec
I800512	5710,29	Revenu Canada
I800513	674,21	Revenu Canada
I800514	6668,36	Ministre du Revenu du Québec
I800515	827,37	Télus Québec
I800516	332,20	Telus Québec
I800517	4975,56	Hydro Québec
I800518	358,46	Telus Québec

I800519	235,37	Telus Mobilité
I800520	242,36	Telus Mobilité
I800521	469,99	Visa
I800522	149,54	Visa
I900404	82,77	Blais, Gaétan
I900405	11,41	Goulet, Jocelyn
I900406	288,55	Pilote, Nicolas
I900407	8,67	Fortin, Myriam
I900408	57,34	Franck, Alain
I900409	312,02	Lapierre, André
I900410	54,52	Roy, Julie
I900411	114,21	Gagné, Valérie
I900412	123,36	Lachance, JosieTalbot-
I900413	20,50	Mercier, Chantal
I900414	22,88	Goulet, Jocelyn
I900415	105,09	Pilote, Nicolas
I900416	56,40	Roy, Julie
I900417	55,46	Lapierre, André
I900418	14,10	Franck, Alain
I900419	187,88	Gagné, Valérie
I900420	296,87	Lachance, JosieTalbot-
I900421	101,91	Mercier, Chantal
I900422	70,97	Déplacements Conseil des maires
I900423	438,98	Déplacements Conseil des maires
I900424	5,47	Blais, Gaétan
I900425	36,00	Goulet, Jocelyn
I900426	177,75	Pilote, Nicolas
I900427	19,74	Franck, Alain
I900428	100,96	Lapierre, André
I900429	95,97	Roy, Julie
I900430	71,60	Roy, Julie
I900431	163,60	Gagné, Valérie
I900432	187,06	Lachance, JosieTalbot-
I900433	71,44	Mercier, Chantal
I900434	21,00	Bellavance, Marie-France
I900435	368,39	Gagné, Valérie
I900436	239,37	Lachance, JosieTalbot-
I900437	92,86	Pilote, Nicolas
I900438	101,43	Lapierre, André
I900439	58,80	Roy, Julie
I900440	73,01	Déplacements Conseil des maires
I900441	57,96	Mercier, Chantal
TOTAL	406 322,57	\$

QUE la liste des comptes à payer de juin 2008 soit acceptée.

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Daniel Racine, directeur général adjoint de la MRC de Montmagny, certifie que la MRC de Montmagny dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant de 406 322,57 \$ \$.

Daniel Racine, directeur général adjoint

8.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 4 JUILLET 2008

Un état des revenus et dépenses au 4 juillet 2008 est déposé.

9. RAPPORT DES COMITÉS

10. VARIA OUVERT

10.1 CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI

M. Catellier rencontrera la directrice du CJE pour discuter du fonctionnement de l'organisation.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2008-07-21

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR : MME FRANÇOISE AUCLAIR

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la présente session soit levée à 18h30.

ADOPTÉ

Marcel Catellier, préfet

Daniel Racine, dir. gén. adjoint